

**La  
Messagerie  
d'Ézanville**

n° 25 / mars 2023



**Semaine de la Petite enfance :  
forum, exposition et spectacle pour les tout-petits**

**Orientations budgétaires | Soirée découverte des métiers | Mise en eau du nouveau lit du Petit Rosne | Service paiement de prestations**



Monsieur le Maire a assisté à la mise en eau du lit du Petit Rosne entouré des équipes du SIAH et d'élus.

**Chères Ézanilloises,  
chers Ézanillois,**

**En début d'année, toutes les communes, comme toutes les instances territoriales et les EPCI travaillent sur leurs budgets.** Je répète que la situation de notre Ville est bonne et je suis serein pour les prochaines années. On nous reproche notre manque d'investissements. Dois-je rappeler que depuis ma prise de fonction, les travaux d'isolation thermique par l'extérieure ont été réalisés sur les différentes écoles ou bâtiments communaux pour un montant avoisinant les 3 M/€.

**Nos projets futurs continuent à démontrer notre engagement** à l'égard des investissements :

- 2 M/€ de contribution au réaménagement de la ZAC,
- 1,8 M/€ de travaux pour notre église (les travaux vont démarrer dans quelques semaines),
- 6 M/€ environ pour notre Centre Culturel (le travail du programmiste étant restitué, la consultation d'architecte est lancée),
- Et 1,5 M/€ de participation pour le pôle gare.

**Soit un total de plus de 11 millions d'euros d'investissement dans les années à venir.** Investissements nécessaires pour relancer la zone commerciale et créer de l'emploi, restaurer le patrimoine historique communal, doter la ville d'un véritable espace dédié à la culture, enfin réaménager et sécuriser le pôle gare. Nous serons bien entendu contraints d'emprunter, mais la Ville possède une très bonne capacité de remboursement ainsi qu'un faible encours de dette, elle va donc pouvoir emprunter pour financer son programme d'investissement. Vous pouvez compter sur mes services, mon équipe et moi-même pour être très vigilants sur les modalités des emprunts envisagés. Nous recherchons dès à présent les subventions et les dotations auxquelles nous allons pouvoir prétendre. .

**Par ailleurs nous continuons à œuvrer au quotidien** sur la qualité de service, la sécurité, le cadre de vie et sur le développement des activités culturelles et sportives.

**Lors de mon précédent édito, j'abordais le sujet des problèmes de sécurité liés à la vitesse et au stationnement dangereux.** Je suis également très souvent interpellé par des Ézanillois mettant en cause les conducteurs de trottinettes électriques qui empruntent les trottoirs, roulent à contresens de la circulation et ne respectent aucune signalisation routière. Par conséquent, je vais demander à la Police Municipale d'être plus attentive à ces incivilités et dans un premier temps de sensibiliser ces utilisateurs.

**Avec tout mon dévouement,**



**Éric BATTAGLIA**



# Rapport des orientations budgétaires 2023

Première étape du cycle budgétaire annuel, le **Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB)** présente une analyse rétrospective et les orientations de l'année à venir. Le ROB a été présenté en commission des finances le 17 janvier et lors du Conseil municipal du 26 janvier.

## SITUATION FINANCIÈRE DES RÉSULTATS 2019 À 2022

Il faut noter qu'en 2022, le budget primitif a été fragilisé par l'augmentation du prix des fluides à hauteur de 50 %, de l'alimentation, des carburants et des matières premières. De même, la revalorisation du point d'indice dans la fonction publique et la modification de la structure de différents cadres d'emplois ont impacté à la hausse la masse salariale. L'épargne brute (différence entre les recettes et les frais de fonctionnement réels) du CA 2022 est estimée à 1160636 €.

## ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2023

Pour 2023, les orientations budgétaires de la Commune resteront dans la même dynamique que 2022, tout en redoublant d'efforts sur les dépenses de fonctionnement du fait de l'impact de la crise énergétique et de l'inflation difficile à évaluer. Malgré cela, la Ville continuera à garantir la continuité des services à destination des administrés.

### **Poursuivre la qualité de services à la population:**

- Contribution à la qualité du cadre éducatif en poursuivant la rénovation des équipements et des écoles,
- Poursuite de la révision du PLU.

### **Garantir la sécurité des habitants:**

- Renforcement des patrouilles de la police,
- L'installation du parc des caméras de vidéoprotection en cours,
- Les opérations tranquillité vacances durant les vacances.

### **Améliorer la qualité du cadre de vie:**

- Poursuite des efforts en matière de fleurissement (parc de la Fresnaye et du complexe de la prairie),
- Maintien des moyens au service de la propreté urbaine,
- Poursuite de l'entretien et de la rénovation de la voirie,
- Poursuite des travaux engagés sur la ZAC,
- Démarche en faveur du développement durable (véhicules électriques).

### **Assurer le développement culturel et sportif et favoriser le vivre ensemble:**

- Organisation d'événements festifs et fédérateurs,
- Maintien d'une politique jeunesse adaptée aux jeunes Ézanvillois,
- Poursuite des études pour la construction d'un pôle culturel,
- Maintien du soutien au tissu associatif,
- Développement et accompagnement adapté des familles, des parents et des séniors,
- Tenue des permanences du maire et des partenaires extérieurs au sein de la maison citoyenne.

## **Fonctionnement & investissement: les dépenses et les recettes**

### **Dépenses de fonctionnement**

Les dépenses seront axées sur la masse salariale dont l'augmentation devra être limitée au niveau du GVT (Glissement vieillesse, technicité) et de l'impact des réformes gouvernementales (GIPA: Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat, PPCR: Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations). Le chapitre des charges de personnel augmentera encore cette année par la mise en place du CIA (Complément Indemnitaire annuel) ainsi que des mesures qui pourraient intervenir au cours de l'année venant de l'État. De ce fait, les dépenses des charges à caractère général devront être maîtrisées et n'inscrire aucune hausse pour compenser cette augmentation de la masse salariale.

Il est tout de même à souligner que les charges de gestion courante seront impactées par la hausse liée à la revalorisation des marchés (chauffage, eau, gaz, électricité...). Les autres charges et subventions aux associations et au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) devraient rester stables.

### **Recettes de fonctionnement**

Les recettes de fonctionnement évolueront de la manière suivante :

- Fiscalité : aucune augmentation des taxes n'est envisagée par la municipalité. L'augmentation ne sera basée que sur la revalorisation des bases fiscales.

- DGF : elle devrait rester stable par rapport à 2022. Une baisse serait liée aux variables d'ajustement en cours d'année.

### **Investissement**

Les projets de l'année 2023, et sans préjudice des propositions non inscrites au programme de l'équipe municipale à ce jour, sont les suivants :

- L'étude sur le réaménagement de l'hôtel de Ville (accueil et RDC).
- Poursuite des travaux de restauration de l'église.
- Projet de la construction d'un Pôle Culturel (Réalisation des études).
- Renouvellement du parc informatique et des besoins majeurs en termes de technicité.
- Continuité de la politique d'entretien des bâtiments communaux et notamment du patrimoine scolaire et sportif.
- Poursuite des travaux ravalement de façade + toiture de la copropriété « Rue Anglade ».
- Étude de faisabilité pour la rénovation des locaux de l'ancienne trésorerie de la rue Anglade.
- Réflexion sur les liaisons douces sur le territoire de la Commune.

**La situation financière restant très saine, une étude pour un emprunt est envisageable, pour la réalisation des projets programmés, à savoir la construction du Pôle Culturel, la participation à l'aménagement de la ZAC et du Pôle gare puis les travaux à l'Eglise.**





ÉVÈNEMENT

## Semaine de la petite enfance : les petits bouts à l'honneur

Dans le cadre de la semaine nationale de la Petite Enfance qui se déroulera du 20 au 25 mars, le Pôle Socio-éducatif vous propose un forum et une exposition tandis que le Pôle Culturel vous présente un spectacle.

## FORUM NAISSANCE & PETITE ENFANCE SAMEDI 25 MARS 2023

La Ville d'Ézanville, en partenariat avec la CAF et le Relais Petite Enfance, organise un forum naissance et petite enfance à destination des jeunes et futurs parents le samedi 25 mars de 10 h à 16 h à la Maison de l'Enfance, 6 bis Grande rue.



Vous aurez l'opportunité de rencontrer des professionnels de la Petite Enfance et de trouver toutes les réponses à vos interrogations (droits, prestations, modes de garde) grâce aux différents stands d'informations tenus par la PMI de Domont, des assistantes maternelles d'Ézanville, la CPAM, la CAF et par des services municipaux (Relais Petite Enfance : RPE, Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), multi-accueil et bibliothèque).

Lors de cette journée, l'association UPDS95 proposera deux sessions gratuites de présentation des gestes de premiers secours, à 11 h et à 14 h 30.

**Le nombre de place est limité et il convient de s'inscrire à [petite.enfance@ezanville.fr](mailto:petite.enfance@ezanville.fr)**

## EXPOSITION DU 20 AU 25 MARS 2023

Venez découvrir l'exposition "Lire c'est bon pour les bébés" du lundi 20 mars après-midi au samedi 25 mars dans le hall de la Maison de l'Enfance, 6 bis Grande rue.



Mise à disposition par la Bibliothèque Départementale du Val d'Oise (BDVO), cette exposition conçue comme un ensemble d'espaces de jeu et de lecture, invite enfants, professionnels du livre et de la petite enfance, parents et éducateurs à partager le plaisir des livres et de la lecture. Déclinée sous la forme de 4 paravents illustrés de photographies d'enfants en situation de lecture, d'images extraites d'albums pour les petits, de citations de spécialistes, elle offre un regard d'ensemble sur la manière de proposer la lecture aux tout-petits : liberté et respect de l'enfant, disponibilité de l'adulte lecteur, ludisme, qualité des textes et des images, diversité des propositions. Elle est complétée de coussins-jeu de cubes illustrés d'images, à regarder et à retrouver sur les panneaux de l'exposition ou à reconstituer à la façon d'un puzzle.

**Accès libre aux horaires d'ouverture de la Maison de l'Enfance.**

## SPECTACLE « FORÊT(S) » MERCREDI 22 MARS 2023



« Forêt(s) » est un spectacle destiné aux petits dès 6 mois et jusqu'à 3 ans, proposé par la Compagnie Graines de Cailloux au Centre Municipal d'Activités Culturelles et de Loisirs (CMACL), place Jules Rodet (derrière la mairie), le mercredi 22 mars à 10 h 30. Décor tactile, ambiances sonores, jeux de matières, chansons et percussion, Forêt(s) plonge les petits et grands dans une immersion sensorielle.

**Inscriptions et réservations obligatoires auprès de la bibliothèque municipale au 0134 291645 ou par mail : [bibliotheque@ezanville.fr](mailto:bibliotheque@ezanville.fr)**



## Les jeunes tournés vers l'avenir

**Que ce soit au service jeunesse, où ils vont avoir l'opportunité d'échanger avec des professionnels et de participer à des chantiers, ou en classe où ils s'initient au recyclage de manière ludique, les jeunes sont résolument tournés vers l'avenir et la Ville les accompagne vers leur vie d'adulte.**



## UNE SOIRÉE POUR DÉCOUVRIR SON FUTUR MÉTIER

Le service Jeunesse et Familles organise une soirée d'informations sur les différents métiers le 10 mars de 19 h à 20 h 30 au service Jeunesse et Familles, chemin des écoliers. Après avoir constaté que de nombreux collégiens et lycéens étaient indécis sur leur orientation professionnelle, le service Jeunesse et Familles a décidé d'agir et d'organiser une soirée d'informations.

Quoi de plus naturel que de faire appel aux anciens jeunes qui ont fréquenté le service, devenus aujourd'hui pompier, commercial, plombier, infirmière, monitrice-éducatrice ou encore ancien footballeur! Avec plaisir et fierté, Ayman, Audrey, Ammar, Alexis, Kylian, Hibrachima, Aghiles et Nikita, âgés aujourd'hui de 25 à 30 ans, présenteront leur parcours et leur métier autour d'une boisson et d'une collation. Cette soirée d'informations est ouverte à tous les jeunes Ézanvillois.

## École des Bourguignons : des vitraux multicolores grâce aux emballages en verre

Afin de sensibiliser les élèves au tri et au recyclage du verre, la classe de CE1/CE2 de l'école Les Bourguignons, participe au projet « L'art du verre » proposé par le Sigidurs. La classe aura pour mission de créer un vitrail à partir de morceaux d'emballages en verre.



### Zoom sur le projet

Avant de se lancer dans la création, les élèves ont été sensibilisés au tri et au recyclage des emballages en verre au cours de deux séances d'animations d'1 h 30 chacune dispensée par un agent du Sigidurs. En parallèle, une collecte d'emballages en verre a été réalisée dans la classe pour la création du projet. Pendant trois mois, une artiste verrière interviendra dans la classe. Plusieurs étapes seront nécessaires pour réaliser cette œuvre avec les enfants du dessin, jusqu'à la soudure des morceaux de verre. Une fois le travail accompli, ce projet sera exposé dans l'école.

### À savoir

Tous les emballages en verre (bouteilles, pots, flacons et bocaux) se trient et se recyclent à 100 % et à l'infini ! Alors, n'oubliez pas de les déposer dans les bornes dédiées. Depuis 2002, le Sigidurs est engagé dans une démarche pédagogique auprès des établissements scolaires en proposant des animations et des projets gratuitement, autour de la prévention, du tri et de la valorisation des déchets.

## Chantier jeunes



Lors des vacances de Noël, plusieurs jeunes du service Jeunesse et Familles se sont rendus à Montgenèvre afin de participer à un chantier jeunes. Au programme, remise en peinture d'un centre d'hébergement le matin et ski l'après-midi!





TRAVAUX  
//////////

## Les grands projets avancent !

Le Siah a procédé le 17 février dernier à la mise en eau du nouveau lit du Petit Rosne autour du complexe de la Prairie.

## VAL D'ÉZANVILLE : RÉPARATION DU PORTIQUE DE SÉCURITÉ ET DÉBROUSSAILLAGE

Des travaux de réparation de la barre transversale de sécurité, endommagée suite à un incident, ont eu lieu le mardi 6 février. La poutre qui fonctionnait depuis l'incident en mode dégradé est aujourd'hui pleinement opérationnelle et permet de sécuriser le site à 100 %.

Les services du Département ont procédé au débroussaillage le long de la bretelle d'accès à la RD301. Ceci afin d'y réaliser des relevés topographiques en vue de l'implantation de la future nouvelle bretelle d'accès au Val d'Ézanville par la route départementale.



## RÉAMÉNAGEMENT DU PETIT ROSNE : MISE EN EAU DU SITE



Le Siah a procédé le 17 février dernier à la mise en eau du nouveau lit du Petit Rosne autour du complexe de la Prairie.

À partir de ce mois-ci, les premières plantations vont avoir lieu et le site commencera à se parer des couleurs du printemps. De nouveaux arbres vont être plantés ainsi que de nombreuses espèces aquatiques et semi-aquatiques (iris, jonc, etc.). Par ailleurs, des massifs d'arbustes (aubépine, noisetiers, etc.) seront plantés de manière disséminée en haut des berges.

Les deux passerelles en bois qui permettront le franchissement piéton seront installées au mois de mai.

## Assainissement: gestion des eaux pluviales à la parcelle

Pour préserver la ressource « eau » et lutter contre le réchauffement climatique, vos eaux pluviales doivent être impérativement déconnectées du réseau public d'assainissement.

De quoi s'agit-il? Cela consiste à traiter l'eau de pluie au plus près de là où elle tombe. Cela permet d'éviter les rejets dans les réseaux d'eaux pluviales publics qui peuvent vite être saturés en cas de fortes précipitations. Surtout, dans les zones urbaines où les surfaces naturelles qui permettent d'infiltrer l'eau sont trop peu nombreuses.

Une gestion à la parcelle sur votre terrain peut se faire de différentes manières: infiltrer, retenir ou récupérer les eaux de pluie. Des solutions simples et peu coûteuses existent, Adopta les passe en revue dans une vidéo que vous pouvez retrouver sur: <https://www.youtube.com/watch?v=KRodHdkKyog>

**Bon à savoir:** une aide financière de 1000 euros peut vous être accordée si vous faites des travaux pour déconnecter les eaux pluviales du réseau public, pour les gérer sur votre parcelle. En savoir plus: <https://siare95.fr/vos-demarches/riverains/gerer-les-eaux-pluviales-sur-votre-terrain.html>.





## Service régie : la gestion du paiement des prestations municipales du Pôle Socio Éducatif

Ce mois-ci nous vous présentons le service régie qui gère le paiement des prestations municipales relatives à la Petite Enfance, l'Enfance et la Jeunesse.



Sandrine Declercq et Nathalie Puiseux tiennent les comptes chaque mois.

### **Pouvez-vous présenter votre service?**

Le service régie est constitué de 2 agents: Sandrine depuis 2013 et Nathalie l'a rejoint en 2016. Notre service se situe à la MDE et est ouvert au public les mercredis et jeudis de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 18h15.

### **Quel est votre rôle?**

Nous avons tout d'abord un rôle humain en accueillant et en renseignant les administrés au sein de la MDE.

En cohérence avec le règlement intérieur du secteur Enfance et ses modalités, nous organisons les inscriptions et les réservations aux activités périscolaires, à la restauration scolaire et aux accueils de loisirs du mercredi et des vacances. Nous gérons également les annulations de ces réservations.

À chaque inscription, nous saisissons informatiquement le dossier administratif et calculons le quotient familial des familles.

### **Quelles sont vos missions au quotidien?**

En plus de l'accueil physique et téléphonique des usagers, nous suivons les fréquentations journalières

des services du Pôle Socio-éducatif et saisissons informatiquement les pointages hebdomadaires. Chaque mois, nous éditons des listings de présence pour chaque école.

Côté facturation, nous effectuons mensuellement la préparation, l'édition, l'envoi et l'encaissement des factures. Nous réalisons un suivi des réclamations (annulation, maladie, grève, etc...), en mettant les factures à jour, et un suivi des impayés. Chaque année, nous éditons les attestations fiscales envoyées aux administrés afin d'obtenir des réductions d'impôts. C'est également à notre service que revient la gestion financière de la régie de recette: encaissement, états des recettes, situation de caisse, versements des fonds auprès du Trésor Public. Enfin, nous avons la co-gestion de l'espace famille et effectuons le paramétrage du logiciel et des tablettes de pointage.

**Un nouveau système de réservation des prestations a été instauré en septembre. Pouvez-vous nous en parler? Pourquoi avoir mis ce système en place?**

Depuis septembre dernier, les

réservations se font uniquement en ligne via l'espace famille, à l'adresse **<https://www.espace-citoyens.net/ezanville/>** En cas de besoin, les annulations se font également par ce biais. Dans un souci de développement durable, d'économies, de praticité et de gain de temps, nous avons décidé de supprimer les formulaires papier de réservation. Un espace informatique a été créé au sein de la Maison de l'Enfance afin que tout le monde puisse avoir accès à l'espace famille. L'agent d'accueil se tient à la disposition des familles pour les aider à se connecter et à effectuer leurs réservations. Afin de réduire les impayés, les réservations ne peuvent se faire uniquement si vous êtes à jour du règlement de vos factures.

**Avez-vous des messages à faire passer aux administrés?**

N'oubliez pas de faire les réservations dans les délais impartis et pensez à bien prendre connaissance des communications envoyées par courriel à chaque famille.

## Questions fréquentes

**Comment récupérer mon identifiant et/ou mon mot de passe ?**

Si vous avez perdu votre identifiant qui vous a été communiqué lors de votre inscription, veuillez contacter le service régie par courriel à [mde@ezanville.fr](mailto:mde@ezanville.fr). Si vous avez perdu votre mot de passe, il suffit de vous rendre sur l'espace famille et de cliquer sur « j'ai oublié mon mot de passe ».

**Quelles sont les modalités d'annulation d'une réservation ?**

Les annulations se font via l'espace famille en ligne ou par courriel à [mde@ezanville.fr](mailto:mde@ezanville.fr) dans un délai de 5 jours ouvrables pour la restauration et les mercredis, et dans un délai de 48 h ouvrables pour le périscolaire. Un nouveau règlement intérieur est en cours d'élaboration

**Quels sont les modes de paiement pour régler mes factures ?**

Le principal mode de paiement est par internet via l'espace famille. Il s'agit d'un paiement 100 % sécurisé. Nous acceptons également les chèques CESU dématérialisés ou non, les cartes bancaires, les chèques et les espèces.

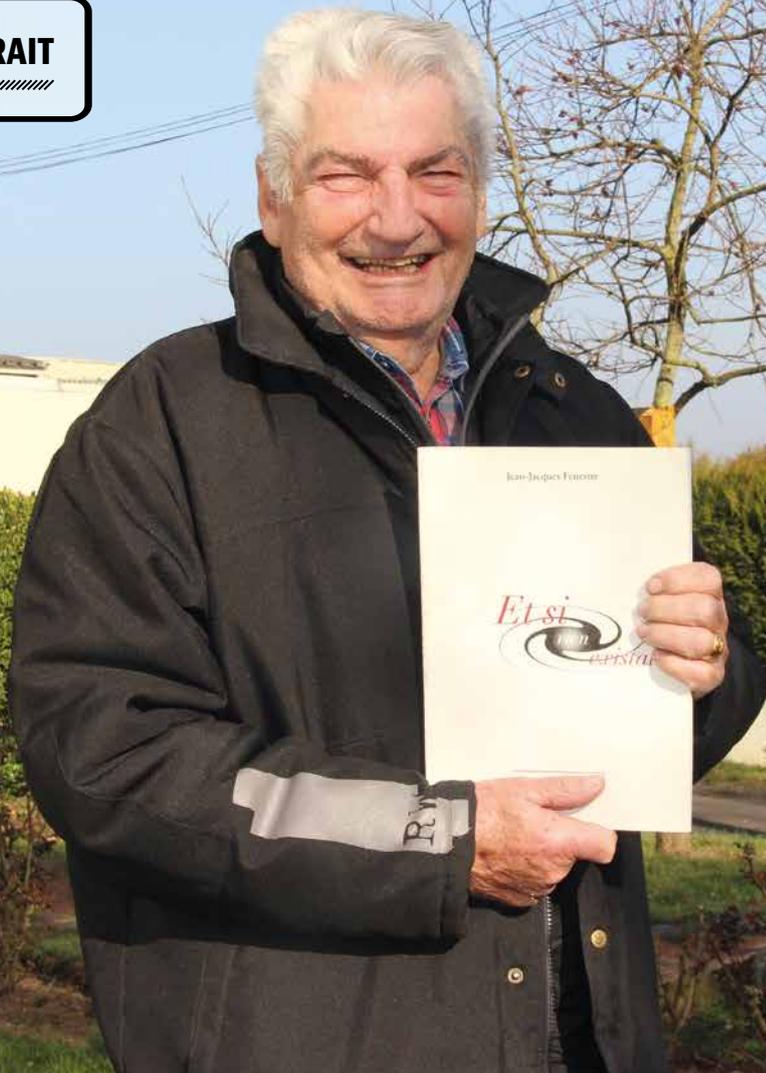
**Que dois-je faire si je ne suis pas en mesure de régler mes factures ?**

Il faut se rapprocher de notre service avant les dates limites de paiement des factures. Nous pourrions éventuellement vous mettre en contact avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville afin de trouver des solutions.

**Comment dois-je procéder si je repère une erreur sur ma facture ?**

Vous devez nous le signaler par courriel à [mde@ezanville.fr](mailto:mde@ezanville.fr)





## J.J.F., poète sans le savoir

J.J.F., tel qu'il souhaite qu'on le présente, est un poète ézanvillois qui perçoit les choses simples qui l'entourent avec une sensibilité fine et rare.

### **Pouvez-vous vous présenter ?**

J'ai 80 ans et je suis à la retraite depuis 25 ans. Avant cela, j'ai exercé de nombreux et divers métiers. Le dernier en date était banquier. Très sportif, j'ai pratiqué de multiples disciplines et j'étais président du sport dans mon entreprise.

### **Depuis quand habitez-vous Ézanville et pourquoi avoir choisi cette ville ?**

Je suis Ézanvillois depuis 1978. Je vivais dans une commune voisine avec mes parents, puis avec ma femme nous avons cherché à acquérir une maison dans les environs. Ézanville n'était pas trop loin de Paris, et accessible assez facilement par le train. Nous nous sommes donc installés dans le quartier des Bourguignons où nous résidons encore à ce jour.

### **Participez-vous à la vie locale ?**

Je fais partie des Anciens combattants de la ville. À ce titre, j'assiste aux cérémonies officielles. Par ailleurs, avec ma femme, nous participons régulièrement aux sorties organisées par le CCAS.

### **Vous avez écrit 3 recueils de poésie. L'un d'entre eux s'intitule « Poète sans le savoir », pourquoi ?**

Tout simplement parce que je n'avais pas la culture de l'écriture ni de la poésie. J'ai

quitté l'école très jeune pour aller travailler. C'est autour de mes 50 ans que mon âme s'est ouverte sur des thèmes très variés dans le dessin de l'écriture, de la vie à l'amour, les autres, la beauté, l'innocence, la peur aussi et surtout l'espoir.

### **D'où vous vient cette passion pour la poésie ?**

Je pense que nous avons tous quelque chose de caché en nous qui ressort un jour ou l'autre. J'ai toujours de la poésie dans la tête mais elle n'est vraiment apparue au bout de mes doigts à la retraite. Ma femme, et l'amour que je lui porte, ont toujours été une source d'inspiration pour moi.

### **Comment s'écrit une poésie ? Quelle est la difficulté de cet exercice ?**

Écrire de la poésie est une source de vie, où les mots clairs et limpides nous lisent, nous ressemblent et nous envient. Cela a toujours été facile pour moi. J'ai les éléments en moi, un peu à la manière de John Coffey dans La ligne verte : cela sort tout seul. En ce qui concerne le style, je n'écris que de la poésie, pas de proses car cela ne m'intéresse pas.

### **Quel est votre ouvrage préféré ?**

J'ai dû mal à les dissocier mais si je devais en mentionner un, ce serait « Et si rien

existait » pour son originalité. En effet, il s'agit une initiation à la pensée sur le rien. J'ai volontairement choisi un grand format en évitant de noircir les pages de mes pensées afin que le lecteur y pose les siennes. J'aime inviter des gens chez moi et leur lire une de ces pensées pour lancer le débat.

### **Allez-vous publier un nouveau recueil ?**

J'ai toujours des choses à dire mais je ne sais pas si je me remettrais à écrire et à publier des recueils. Apparemment non mais ça dépendra...



## *L'écriture et la lecture*

L'écriture et la lecture ne sont pas la science des nantis et du « savoir »  
Dans plus de 57 millions d'âmes,  
il y a autant de Sésame à ouvrir  
pour y découvrir des richesses de mots,  
et encore davantage de couleur de propos.

J.F.F.

## Suivez les bonnes pratiques du SIGIDURS !

**Semaine du jardin durable et tri des cartons grande taille, le SIGIDURS vous conseille afin de devenir de vrais écocitoyens !**

### SEMAINE DU JARDIN DURABLE

Avec l'arrivée du printemps le Sigidurs vous invite à La Semaine du Jardin Durable dans ses déchèteries du 95 (Sarcelles, Louvres, Gonesse et Bouqueval), pendant le mois de mars.

Il est temps de préparer le potager et d'amender la terre de votre jardin. Le compost, déposé en surface, améliore et enrichi la terre de votre jardin en micro-organismes, en minéraux et en humus.

Pour vous aider à jardiner durablement, le Sigidurs propose la distribution gratuite de compost, réservée aux habitants munis de leur carte d'accès en déchèterie, ou sur présentation des justificatifs suivants : pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de 6 mois et la carte grise du véhicule.

L'ensemble des documents doit être au même nom.

La distribution aura lieu :

- Les 17 et 18 mars, sur les déchèteries de Sarcelles et de Louvres.
- Les 24 et 25 mars, sur les déchèteries de Gonesse et de Bouqueval.

20 kg de compost en sac ou 50 kg en vrac par foyer\* sont offerts. Il sera proposé en vrac, à Louvres et à Sarcelles uniquement. Pensez à vous munir d'un contenant et d'une pelle. Attention, les remorques ne sont pas acceptées.

Retrouvez également le stand d'information animé par les agents du Sigidurs. Ils vous conseilleront sur les différentes techniques pour entretenir naturellement vos végétaux ainsi que sur la pratique du compostage. Ils répondront à toutes vos questions.

*\* Offre réservée aux particuliers (hors services techniques, associations, administrations) et dans la limite des stocks disponibles.*

**> Vous n'avez pas de carte d'accès en déchèterie et souhaitez en faire faire une? Remplissez le formulaire sur notre site internet, ou contactez-nous par mail à [svm@sigidurs.fr](mailto:svm@sigidurs.fr) ou par courrier à Sigidurs 1 rue des Tissonvilliers 95200 Sarcelles.**

## Cartons « grande taille » : comment les trier ?

**Les papiers/cartons représentent aujourd'hui 25 % du total des déchets produits par les Français (353 kg par an/habitant) qui recyclent.**

### **Pourquoi les cartons mis à côté du bac ne sont pas toujours ramassés ?**

*De préférence, les grands cartons bruns doivent être pliés ou découpés pour être mis dans la poubelle des emballages et papiers. Toutefois, le Sigidurs collecte tout de même quand ils sont déposés et pliés, à côté du bac jaune. Néanmoins, ils ne seront pas collectés en cas de pluie, car le carton ondulé du fait de son humidité, pose un problème de manipulation aux ripeurs et dans la benne. Il se colle en effet aux autres emballages et, arrivé sur la chaîne de tri, le carton désagrégé ne pourra être récupéré. Il sera donc au final, incinéré avec les ordures ménagères.*

### **Et si on est en bornes ?**

*Les gros et grands cartons peuvent être déchirés pour être insérés dans la borne mais le mieux est de les apporter en déchèterie. Une fois dans la benne à cartons, ils seront acheminés vers une usine de recyclage pour être transformés en nouveaux cartons ondulés.*

### **Combien de fois peut-on le recycler ?**

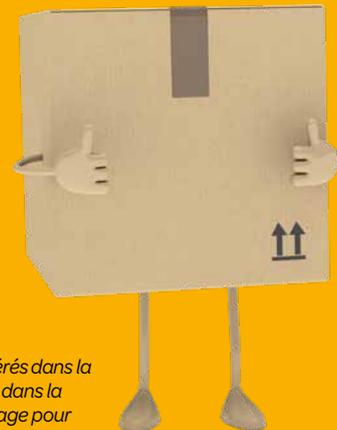
*Un carton peut être recyclé une dizaine de fois. Au-delà, les fibres sont fragilisées ce qui entraîne un carton de mauvaise qualité.*

### **Quelle seconde vie pour les cartons ?**

*Une fois transformés, les rouleaux sont utilisés comme matière première dans la fabrication d'essuie-tout, de différents papiers d'emballage de papeterie, d'enveloppes, ou tout simplement de cartons ondulés.*

### **Un geste pour l'environnement !**

*Grâce au tri et au recyclage de nos cartons, nous faisons chaque jour un geste pour la préservation des ressources naturelles. Sachez par exemple qu'une tonne d'emballages cartonnés recyclés permet d'économiser 2,6 tonnes de bois et la consommation d'eau d'une personne pendant deux mois.*



## L'ESSENTIEL

### Chèque énergie : découvrez les aides

Face à la hausse des prix de l'énergie, le Gouvernement attribue des aides exceptionnelles pour aider les ménages à payer leurs factures d'énergie.

Que vous vous chauffiez à l'électricité, au fioul ou au bois, vous pourrez vérifier votre éligibilité aux chèques énergie exceptionnels sur le simulateur : <https://www.chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/eligibilite>

### Transports : dédommagement des usagers

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, Île-de-France Mobilités dédommage les abonnés Navigo, en lien avec la ponctualité des RER B et D sur l'ensemble de l'année 2022 et la qualité de service des bus et métros entre septembre et décembre 2022. Tous les Franciliens abonnés Navigo ayant acheté au moins 3 mois de forfait entre le mois de septembre et de décembre 2022 sont éligibles à la campagne de remboursement d'un demi-mois.

**Une plateforme dédiée sera ouverte du 14 mars au 14 avril 2023. Informations : [www.iledefrance-mobilites.fr](http://www.iledefrance-mobilites.fr).**

### Sortie AAEE

L'AAEE (Association Amis Élèves d'Ézanville) organise une escapade en Baie de Somme les 4 et 5 avril 2023. Sortie à bord du Commandant Charcot - Visite guidée de la cité médiévale de St Valéry sur somme - Petit train vapeur - Musée des Oiseaux - Le Hourdel...

**Renseignements, Danièle Glotin : 0610491082.**

### Liste électorale : signalez votre déménagement à la Mairie

Vous êtes déjà inscrit(e) sur les listes électorales communales mais vous avez changé d'adresse au sein de la ville ou votre situation familiale a changé (changement de nom notamment) ? Vous risquez d'être radié(e) de la liste électorale et de ne pas pouvoir voter. À défaut, lors d'une prochaine élection, vous ne recevrez pas les documents électoraux (professions de foi, carte d'électeur), qui seront renvoyés à la mairie.

Signalez votre changement d'adresse en remplissant le Cerfa n° 12669\*01 concernant une demande d'inscription sur les listes électorales. Pièces justificatives à fournir :

- Une carte nationale d'identité (recto-verso) ou un passeport (copie de la double page où figure votre photo) en cours de validité.
- Une copie du livret de famille (si nom d'épouse) ou l'acte de mariage.
- Un justificatif de domicile : facture de téléphone fixe ou portable, d'électricité, de gaz, d'eau, relevé de charges de copropriété, quittance de loyer émanant d'un organisme privé ou de l'OPHLM, dernier avis d'imposition sur les revenus, bulletin de salaire, titre de pension (les factures doivent être établies à votre nom et prénom et de moins de 3 mois).

### Nouveaux conseillers municipaux

M. Marc Yalop remplace M. Éric Roudillon.

Mme Monique Carreau remplace Mme Dalila Méziane.

### LE CHIFFRE DU MOIS

**700** : c'est le nombre de tests antigéniques Covid offerts à la Ville par la société ClinSciences de Nanterre.

## LE CARNET

### Janvier 2023

#### Naissances

Fatoumata Coulibaly,  
Nolan Pinto Loureiro Cristovao.

#### Mariage

Baudouin Kapala Deni et Ursule Lubadika Fundu.

#### Décès

Georges Maricar.

### Février 2023

#### Naissances

Junaid VIRK.

#### Mariage

Jean-Marie Moosbauer et Milena Medic.

## La messagerie d'Ézanville

### Mensuel d'informations municipales

Hôtel de Ville // 01 39 35 44 80

**Directeur de la publication** // Éric Battaglia

**Rédaction** // Ève Pavesi

**Conception-réalisation** // RDVA // 01 39 90 10 00

**Impression** // STIP // 01 39 91 91 73

**Dépôt légal** // à parution

**ISSN** : 1292-3729



# Tribunes d'expression des groupes politiques

## **Pourquoi nous avons voté CONTRE**

Lors du conseil municipal du 26 janvier 2023, nous avons voté CONTRE la subvention de 2M€ par la commune pour la ZAC d'Ézanville.

Pour voter la subvention engageant la ville, il est nécessaire de disposer d'abord de la convention entre le futur concessionnaire, Plaine Vallée et la commune, fixant les conditions précises d'utilisation de cet argent.

Les documents présentés évoquaient aussi une révision possible de cet apport financier, laissant penser que la commune devrait poursuivre son effort financier au-delà des 2M€.

Les informations dont nous disposions étaient donc insuffisantes pour permettre un vote en responsabilité. S'il est bien entendu nécessaire que la friche de la ZAC d'Ézanville disparaisse, cela ne doit pas se faire à n'importe quel prix ni n'importe comment.

CONTRE la dotation d'armes de poing semi-automatiques pour la police municipale.

Nous demandons depuis longtemps, toujours en vain, un rapport chiffré concernant les actes de délinquance sur Ézanville, élément indispensable pour éclairer notre vote. Rappelons aussi que les missions de contrôle de la RD301 et de la ligne H ne sont pas du ressort d'une police municipale, qu'Ézanville est en zone gendarmerie entre celle d'Écouen et celle de Domont, sans oublier la police ferroviaire.

Nos policiers municipaux sont déjà équipés de pistolets à impulsions électriques, lacrymogènes, bâtons de défense à poignée latérale et matraques télescopiques. Pourquoi cette escalade de l'armement ?

Ces deux exemples montrent à quel point notre démocratie municipale est mise à mal. Nous refusons que le maire considère le conseil municipal comme une chambre d'enregistrement de décisions unilatérales préparées en secret. Les commissions municipales, notamment celles liées aux projets structurants dans la ville, qui devraient permettre le partage d'informations et un débat éclairé, ne sont jamais réunies. Nous souhaiterions aussi une participation plus active des conseillers de la majorité.

**Pierre Leduc, Paule Schaaft et Alain Lambret**  
**Ézanville ensemble**

## **L'avenir à Ézanville**

On mesure le dynamisme d'une ville à sa capacité à se projeter dans l'avenir et à offrir à ses habitants des équipements publics de qualité. A Ézanville, le dernier équipement livré fut la Maison de l'enfance avec une capacité d'accueil saturée dès sa livraison, il y a près de 15 ans. S'en est suivie une extension de l'école Pierre et Marie Curie. Ces équipements ne sont pas grand public mais du domaine de la petite enfance et du scolaire. Ils étaient nécessaires.

A part la maison des services, il n'y a pas eu d'équipement public majeur depuis la livraison du gymnase de la Prairie dans les années 1990. Il y a de quoi s'interroger sérieusement sur notre projet de ville.

L'équipe actuelle nous parle d'un lieu culturel dont les études sont inscrites au budget et vont être initiées, mais ce projet va prendre plusieurs années. Quant à la rénovation de la zone d'activités "Castorama-BUT"; le projet est intégralement piloté par l'agglomération Plaine Vallée et sera très prochainement remis entre les mains d'un aménageur. La ville n'intervient donc pas dans ce projet. Elle participe au travers d'une subvention d'aménagement de 2 millions d'euros, ce qui est bien le minimum tant cette zone se dégrade depuis fort longtemps. Dommage que cela n'ait pas été réalisé plus tôt, surtout lorsque l'on voit d'autres zones toutes neuves fleurir aux alentours. Cela n'aurait d'ailleurs probablement pas coûté ce prix-là.

En conclusion, les orientations budgétaires adoptées en ce début d'année n'incarnent pas l'ambition à laquelle nous serions en droit de prétendre pour une ville qui rajeunit et qui a les moyens d'investir dans son avenir. Nous le déplorions déjà avec l'ancien maire, mais force est de constater que ce manque d'ambition à moyen et long terme pour notre ville continue avec le nouveau maire. En même temps, à part le maire, le reste de l'équipe municipale reste la même qu'avec l'ancien maire.

Prenez soin de vous,

**Ézanville c'est vous !**  
**Sébastien Zriem, Nadia Gosmant, Sylviane Sinay,**  
**Emilie Gimeno**

## **Lettre ouverte**

Monsieur le Maire,

Les temps changent... « moins de goudron, plus d'arbres »... c'est l'un des aspects du projet du Petit Rosne, ce doit aussi être un axe fort du projet de la future ZAC.

Pour permettre aux habitants de suivre la réalisation de ce projet, d'être associés à ses évolutions possibles si sa faisabilité devait être adaptée, il nous faut de la transparence. Voici les données chiffrées que nous vous demandons d'obtenir auprès de vos différents interlocuteurs :

Quel est le nombre de m<sup>2</sup> actuels des surfaces construites, des voiries, des parkings, des espaces verts, pour chacun de ces types d'espaces ?

Quel est le nombre de m<sup>2</sup> futurs pour chacune de ces catégories ?

Il s'agit à la fois d'un enjeu juridique (recours à la procédure simplifiée de modification du Plan local d'urbanisme - conseil du 06.01.2022) et d'un enjeu de sécurité environnementale face au dérèglement climatique.

L'engagement d'augmenter les surfaces végétalisées formulé lors des réunions publiques doit être tenu. Ne laissons pas passer la chance de rééquilibrer le bilan carbone de notre commune, très pénalisée par la proximité de la N1 et les pollutions aériennes et sonores de Roissy, la disparition des arbres à chaque réalisation de lotissements de 2 parcelles de 231m<sup>2</sup> minimum....

Il s'agit de planter des arbres et non des pelouses, sans intérêt d'un point de vue climatique, coûteuses en eau et en entretien.

Le projet de la Zac du Val d'Ézanville est un projet pour tous et à long terme.

**Yves Kerscaven et Christine Leroux**  
**Un avenir pour Ézanville**

## L'AGENDA

### 10 mars

#### Permanence Ma commune ma santé

Ma Commune Ma Santé s'adresse à tous les Ézanvillois qui souhaitent retrouver une couverture santé de qualité et/ou économiser sur les cotisations mensuelles en préférant une offre collective et mutualisée, à un contrat individuel. Un référent local tiendra une permanence au CCAS le vendredi 10 mars afin de répondre à toutes vos questions.

**Il est impératif de vous inscrire au 0139354497.**  
**Informations: [www.macommunemasante.org](http://www.macommunemasante.org)**  
**05 64 10 00 48 (prix d'un appel local).**

### 13 mars

#### Collecte de sang

L'Établissement Français du Sang (EFS) organise une collecte de sang le lundi 13 mars de 14 h 30 à 19 h 30 à Écouen, salle des écuries, place de la mairie.

**Sur rdv: [dondesang.efs.sante.fr](mailto:dondesang.efs.sante.fr)**

### 6 avril

#### Forum emploi et formation

Plaine Vallée et ses partenaires organisent un forum de l'emploi & de la formation à Ézanville le 6 avril prochain de 9 h à 13 h au complexe de la Prairie. Plus de 20 stands proposeront de nombreuses offres d'emploi et de formation. Tout secteur d'activité. Venez rencontrer les recruteurs du territoire!

**Entrée libre & gratuite**

**Rens.: [emploi@agglo-plainevallee.fr](mailto:emploi@agglo-plainevallee.fr)**



## RETOUR SUR



2



1

**15 janvier :** félicitations à Christine Morel, employée de la Ville, qui après 3 titres de championne de France de billard, s'est qualifiée pour le championnat de France 2023 et les championnats d'Europe !

2

**8 février :** l'équipe du collège Aimé Césaire est devenue pour la seconde fois consécutive championne académique de Circuit Training !

3

**18 février :** retrouvailles entre les jeunes du service jeunesse de Ézanville et ceux d'Aubergenville ayant participé au chantier jeunes.

4

**Du 20 février au 3 mars :** retour sur les vacances d'hiver dans les accueils de loisirs.